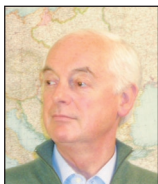


L'UNION MÉDITERRANÉENNE, PIÈCE MAÎTRESSE DU PUZZLE STRATÉGIQUE EURO-MÉDITERRANÉEN



Jean DUFOURCQ

De l'académie de marine, directeur de recherche au Centre d'Études et de recherche de l'École militaire. Contre-amiral (2S), ancien de la DEG, du CAP, de l'IHEDN à Paris, de la RPUE à Bruxelles et du centre de recherche du collège de défense de l'OTAN à Rome.

PENDANT DE LONGUES DÉCENNIES, c'est à l'Est du continent que s'est portée l'attention stratégique de la France et il y avait à cela bien des raisons qu'ont illustrées tragiquement les guerres nationales européennes du 19^{ème} siècle et mondiales du 20^{ème} siècle. Construite progressivement, la solution, institutionnelle, au désordre endémique du continent européen devrait arriver à maturité avec le projet de traité de Lisbonne qui sera, chacun l'espère, peu ou prou la base de la charte, encore à trouver, qui va régler l'action collective des 27 Etats membres de l'Union européenne pour la ou les prochaines décennies. Car la construction de cette Union européenne constitue à la fois une réponse qui se veut définitive à la conflictualité du passé, des sanglants 19 et 20^{ème} siècles, et un pari à gagner tous les jours pour consolider la communauté de destin et d'intérêts des peuples d'Europe au 21^{ème} siècle.

Actualité de la Méditerranée

Mais ce chemin fait, la France peut enfin penser à tirer tout le parti souhaitable de la valeur intrinsèque de sa position stratégique de pays charnière à l'extrémité occidentale du continent eurasiatique. Et elle peut maintenant développer plus activement les deux autres axes qui, avec l'europpéen continental, structurent depuis longtemps son devenir stratégique : l'axe Sud qui ouvre sur la matrice méditerranéenne et sur le continent africain et l'axe Ouest qui, à travers l'océan atlantique et la réassurance américaine, ouvre sur le reste de la planète. Car dans ces deux directions stratégiques clés la France possède également des responsabilités et des intérêts stratégiques, certes profondément imbriqués dans son engagement européen, mais qui le débordent aussi largement. Aussi la France de 2008, libérée enfin depuis la fin

de la guerre froide de l'hypothèque Est, peut se penser méthodiquement désormais à travers ces trois axes que lui confère la géographie et qui constituent le système irréductible de sa vision stratégique d'ensemble. Voilà pourquoi c'est en France qu'un projet d'Union pour la Méditerranée a été imaginé en 2007 à la faveur du grand débat national de l'élection présidentielle qui a porté Nicolas Sarkozy à la présidence de la République.

Mais ce projet ne peut que dépasser la France car il concerne l'ensemble des riverains méditerranéens comme acteurs principaux et tous leurs voisins proches comme observateurs avisés, et souvent engagés, de cette entreprise méditerranéenne de structuration stratégique si nécessaire aujourd'hui. Alors pour que cette entreprise soit féconde elle doit constituer pour tous une valeur ajoutée et éviter de se présenter comme un obstacle de plus venant compliquer encore l'écheveau des cadres multiples qui s'enchevêtrent en Méditerranée. C'est ce que ses concepteurs se sont efforcés de réaliser durant cette période de maturation de quelques mois d'hiver 2007/2008 qui était nécessaire pour passer d'un projet émis dans un cadre national à un projet plus large intéressant tous les riverains de la Méditerranée et progressivement aussi tous les pays membres de l'Union européenne.

L'Union méditerranéenne dans sa formulation première devait tout simplement faciliter la vie des Méditerranéens, les rassurer, les rassembler et répondre à leurs attentes communes de développement sécurisé et durable. Elle devait ouvrir une perspective d'intégration politique à terme à une région clé qui est à la fois carrefour de civilisations et passerelle de continents. Elle devait permettre à chacun de ses riverains d'aborder de concert ces trois rudes enjeux du 21^{ème} siècle, la révolution démographique, le défi écologique et la redistribution économique, de les analyser entre riverains et de les traiter en harmonie avec les proches voisins de la Méditerranée.

Telle était sans doute l'intuition initiale française que devra porter la formule assez complexe lancée au « sommet de Paris pour la Méditerranée » le 13 juillet dernier.

Centralité de la Méditerranée, carrefour de peuples et passerelle de continents

Le maillon méditerranéen entre Afrique, Asie et Europe a constitué de tout temps un berceau de civilisations, de religions, de cultures et une communauté de

peuples variés. Plusieurs systèmes ont tour à tour porté le flambeau de la modernité, de la puissance et de la civilisation, de l'égyptien au romain, de l'arabe au byzantin, de l'ottoman d'hier à l'europpéen d'aujourd'hui. Chacun des peuples du pourtour méditerranéen est depuis des millénaires en relation avec ses voisins directs et les voisins de ses voisins ; chacun a su tirer parti de ces échanges souvent pacifiques et commerciaux, parfois tendus et conflictuels.

Le carrefour constitué par cette « mer au milieu des terres », ce « continent maritime » selon la formule, a également influé profondément les continents qui le bordent. Via la Méditerranée et par le biais des sociétés musulmanes, arabes et persanes, l'Europe et l'Afrique ont été en relation constante avec les philosophies et les sciences de l'Inde et de la Chine. Par la Méditerranée, et le long des deux couloirs africains, le nilotique, nubien à l'Est, et l'atlantique, mauritanien à l'Ouest, les sociétés européennes et subsahariennes ont été au contact culturel et marchand et ont établi des liens anciens et durables. Le capital commun investi par les hommes de Méditerranée est important mais sa valorisation reste difficile en raison des tensions qui ont régulièrement pris en otage le développement de la Méditerranée.

Car l'activité millénaire de plaque tournante de la Méditerranée, de distributeur de savoirs et de cultures a subi également au cours des siècles passés de nombreux contrecoups politiques qui ont dressé des obstacles réguliers et gêné son plein épanouissement. Jusque très récemment, la Méditerranée était encore un terrain d'affrontement militaire potentiel entre les deux blocs issus de la deuxième guerre mondiale qui y étaient au contact opérationnel direct ; la détente ne s'y est installée que lentement et imparfaitement après la guerre froide.

C'est ainsi que l'espace méditerranéen et ses différents bassins¹ portent toujours les cicatrices des grandes tensions stratégiques passées. Un rapide tour d'horizon des conflits hérités d'hier et encore partiellement gelés l'atteste : séquelles de l'implosion de l'empire ottoman après la 1^{ère} guerre mondiale, en mer Egée, au Liban, en Irak, en Palestine ; séquelles de la Shoah après la 2^{ème} guerre mondiale, avec la difficile greffe régionale de l'Etat d'Israël ; séquelles d'une décolonisation bâclée au Sahara occidental ; séquelle de la sanglante décongélation yougoslave dans les Balkans occidentaux, au Kosovo et autour ; séquelles de l'effondrement désordonné du système soviétique en Crimée ou cet été en Géorgie... Mais en réalité c'est encore et toujours la tension israélo-palestinienne qui concentre sur elle tous les regards et toutes les attentions tant elle est parait emblématique de ces obstacles récurrents hérités de la fin des empires et des blocs, le nombre d'acteurs extérieurs à la région engagés

dans ce conflit est tel qu'il échappe désormais totalement à ses protagonistes directs. Toutes les formules développées successivement par les structures multilatérales ont failli à porter une dynamique de paix et de prospérité durable dans la région, qu'il s'agisse de celles que préconise l'Union européenne avec le partenariat euro méditerranéen de Barcelone, qu'il s'agisse du dialogue méditerranéen que conduit l'OTAN, des travaux de l'OSCE, des efforts de la Ligue arabe ou d'autres foras multilatéraux.

Ainsi se présentaient les grandes lignes d'une situation insatisfaisante pour tous qui prévalait avant l'initiative française et le lancement du projet *d'Union méditerranéenne*.

Nouveauté, gestation et aléas du projet

Dans ce contexte perturbé et potentiellement démobilisateur, le projet d'Union méditerranéenne né en France en 2007 est apparu d'emblée comme la plateforme de lancement d'une ambition forte et globale, celle de restituer aux peuples riverains de la Méditerranée les clés de leur avenir en leur permettant de tirer un meilleur parti de leur complémentarité et de développer leur solidarité collective. L'idée d'une communauté de destin et d'intérêt s'est faite jour, qui permettrait de mobiliser des moyens et de conjuguer des savoirs et des talents jusqu'ici trop séparés et jamais vraiment couplés. Telles étaient l'intuition et la dynamique interne de ce projet qui voulait rassembler les peuples du carrefour méditerranéen autour d'une réponse collective à porter aux grands défis du 21^{ème} siècle. Et cette démarche novatrice pouvait susciter une impulsion suffisante pour remobiliser et normaliser le flanc Sud du continent européen, favoriser une ouverture, décentrer les questions du Moyen-Orient et offrir une méthode pour conduire un développement mieux concerté et plus solidaire des continents européen et africain.

Proposé par le président nouvellement élu à ses partenaires dès le 6 mai 2007, ce projet d'Union méditerranéenne a ensuite été évoqué dans les nombreuses consultations menées par la France dès septembre au plus haut niveau tant au Nord qu'au Sud de la Méditerranée, et détaillé dans le discours prononcé par le Président à Tanger le 23 octobre 2007. Il a ensuite été repris méthodiquement lors de visites officielles, notamment dans le discours de Constantine en novembre puis recalé dans celui de Tunis en avril. Il avait pourtant rencontré d'abord l'attentisme de Sud-méditerranéens prudents et le scepticisme d'Européens inquiets pour la hiérarchie des solidarités qu'il pouvait induire. Il avait aussi déconcerté ceux que le

piétinement du processus de Barcelone inquiétait certes mais qu'ils géraient dans une forme de monopole de plus en plus fonctionnarisé et stérile. Il avait enfin déclenché de nombreuses interrogations sur ses aspects pratiques et notamment sur son financement qui ne devait pas interférer avec les programmes conduits sous l'égide de l'Union européenne.

C'est fort de tous ces points de vue que le projet s'est alors modifié et peut-être également émoussé sans pour autant perdre de vue, souhaitons-le, son ambition initiale. Il s'est tout d'abord rééquilibré avec le soutien apporté par les voisines latines de la France, soutien concrétisé en décembre 2007 par « l'appel de Rome pour l'Union pour la Méditerranée »². Quatre ateliers de réflexion se sont alors développés qui ont permis de structurer le développement de la Méditerranée autour de thèmes forts, le dialogue des cultures, l'exigence écologique, la relance économique et la sécurisation générale des activités du carrefour méditerranéen. Et le travail préparatoire s'est poursuivi par l'élaboration de projets concrets, nouveaux ou redynamisés, partiels ou globaux, public-privé ou intergouvernementaux. Une deuxième étape est alors survenue que l'on doit à la volonté impérative allemande de conserver le dossier dans le cadre européen et de ne pas laisser une initiative méditerranéenne se développer en dehors de son contrôle au moins indirect. Elle a conduit à coupler le projet au processus de Barcelone. Dans le prolongement de nombreuses consultations parfois tendues, la France et l'Allemagne ont proposé ensemble, le 3 mars 2008, leur vision commune des contours que pourrait prendre ce qui était devenu « l'Union pour la méditerranée », en « relève » de l'actuel Processus de Barcelone. Le Conseil européen des 13-14 mars 2008 a approuvé le principe de l'Union pour la Méditerranée sous la dénomination *Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée (UPM)*. Il a mandaté la Commission européenne pour présenter au Conseil des propositions nécessaires permettant d'affiner le projet avant le sommet de lancement programmé à Paris le 13 juillet comme le premier acte symbolique de la présidence française de l'Union européenne. Ce qu'elle a fait, dans une communication du 20 mai portant sur la gouvernance (co-présidence, secrétariat) ainsi que sur des propositions de projets. Le conseil européen marquant la fin de la présidence slovène a pu alors fixer le cadre et les premières modalités à proposer aux partenaires lors du « sommet de Paris pour la Méditerranée ».

Tel a été le cheminement complexe mais somme toute rapide d'une ambition et d'une intuition pour la Méditerranée qui portent la marque de la France mais la dépassent désormais.

Nouvel avatar ou super-Barcelone ?

La France a donc réuni à Paris sous sa présidence, celle du Conseil européen, et au plus haut niveau³, les Etats membres, la Commission et le Parlement européens ainsi que les autres pays membres du partenariat Euromed et les riverains non-membres, Albanie, Croatie, Monténégro et Bosnie-Herzégovine, ainsi que Monaco.

Une longue déclaration de 33 articles trace le cadre et l'ambition de l'Union pour la Méditerranée. Cette déclaration qui a fait l'objet de négociations tendues se range prudemment dans le prolongement de la déclaration de Barcelone de 1995 et de ses sommets de suivi ainsi que dans la suite du processus américain d'Annapolis de 2007. Elle reprend sans surprise tous les langages agréés sur la question palestinienne, la dénucléarisation du Proche-Orient, condamne le terrorisme et plaide entre autres pour « la fin de l'occupation, la lutte contre l'oppression, la réduction de la pauvreté, la promotion de la bonne gouvernance, l'approfondissement du dialogue des cultures et le respect de toutes les religions et croyances ». Au plan de l'organisation, c'est en Novembre prochain lors d'une réunion régulière des ministres des affaires Étrangères que seront décidées les questions relatives au secrétariat permanent et aussi, sans doute, nommé le secrétaire général. Pour l'heure, les présidents Sarkozy et Moubarak coprésident une UPM, qui est avant tout une relance prometteuse du processus de Barcelone.

La partie la plus originale et sans doute la plus ambitieuse de cette entreprise figure dans l'annexe de la déclaration du sommet de Paris. Il s'agit des six projets agréés qui vont lancer véritablement l'UPM. Ce sont la dépollution de la Méditerranée, les autoroutes maritimes et terrestres qui vont faciliter la libre circulation des personnes et des biens, la protection civile régionale, l'université euro-méditerranéenne et l'initiative méditerranéenne de développement des affaires. Six pôles de développement méditerranéen pour une cohésion et une compétitivité accrue.

Il est bien trop tôt pour tirer des conclusions des différentes étapes qui ont jalonné la mise au point de cette initiative française. L'aventure démarre maintenant. C'est dans le temps que l'on pourra juger de la pertinence de l'intuition du véritable concepteur de cette idée, le conseiller spécial du président Sarkozy, Henri Guaino. Et c'est à l'ouvrage que l'on jugera de la détermination et du métier des responsables chargés de la mettre en œuvre.

Cependant sans attendre, il peut être utile d'aborder deux questions sensibles, celle de la capacité des riverains de la Méditerranée à constituer un groupe gérant

ses propres intérêts au sein d'un ensemble plus vaste, c'est-à-dire la question du caucus méditerranéen au sein du partenariat euro-méditerranéen et celle de la sécurité comme facteur commun et condition de tous les projets méditerranéens. La réponse apportée par l'UPM à ces deux questions dira si l'on a réussi à sortir des limites du cadre initial de Barcelone en 1995 et des torpeurs qu'elles ont engendrées.

Comment être transméditerranéen ?

L'Union pour la Méditerranée projetée a mis en évidence la dynamique de progrès potentiel qu'offre une approche « transméditerranéenne », entre Méditerranéens, des défis du 21^{ème} siècle. C'était un des aspects forts du projet initial d'Union méditerranéenne.

Elle plaçait d'emblée la Méditerranée au cœur des préoccupations collectives de ses riverains notamment en matière de développement solidaire, sécurisé et durable. Elle rappelait que les peuples du carrefour méditerranéen, aussi soucieux du contexte politique général de la région qu'ils soient, sont aussi les premiers responsables de l'avenir du bassin. Une telle perspective appelait à une prise de conscience exigeante pour compléter et renforcer l'entreprise euro-méditerranéenne initiale de Barcelone et structurer enfin la Méditerranée.

Car la question méditerranéenne se décompose plus facilement aujourd'hui en deux séries de problèmes distincts, qui découlent de cette nature de la Méditerranée désormais mieux identifiable, celle d'être un carrefour et un forum de peuples, et celle d'être une passerelle de continents et de civilisations comme il a déjà été dit. Mais il reste à apprécier leurs priorités respectives et à répartir leurs tâches immédiates.

Au carrefour se rattachent les questions d'intérêt immédiat partagées par des peuples directement liés par le voisinage de l'histoire, de la géographie et de la vie communes, les questions transméditerranéennes.

A la passerelle se rattachent les questions plus structurelles de développement et de voisinage entre Etats liés et répartis sur des continents, des compartiments conjugués au Sud (Europe et Afrique, avec l'Union européenne et l'Union africaine) ou des continents articulés à l'Est (Europe et Asie, des continents réunis à travers la mer Noire avec le Caucase et le Proche-Orient). Ce sont les questions euro-méditerranéennes.

Le carrefour impose la solidarité de proximité et la mise en place de projets fondés sur les intérêts communs directs, transméditerranéens. Ni Nord, ni Sud mais association de riverains gérant leur espace commun.

La passerelle requiert l'organisation d'un bon voisinage stratégique euro méditerranéen avec des procédures permettant la participation croisée au développement coordonné des continents par les actions conduites sur la rive nord et sur la rive sud de la Méditerranée.

C'est selon cette ligne de partage implicite que le projet initial d'Union méditerranéenne s'est finalement raccordé techniquement au projet Euromed que porte depuis 10 ans le processus de Barcelone. Mais ces deux logiques ne doivent être ni opposées ni confondues, même si elles passent par des projets comparables voire de même nature ou emboîtés et souvent alimentés aux mêmes procédures et sources de financement. Car on ne peut aller clairement au bout d'une action de partenariat méditerranéen que si l'on sait de quelle logique elle relève au premier chef (le carrefour ou la passerelle ?). Chacune de ces deux logiques est légitime en soi et nécessaire ; chacune possède son propre tempo et peut suivre une règle bien connue des activités européennes, la règle de la subsidiarité. Ce qui peut se résumer dans la formule « *Le transméditerranéen n'invalide pas l'euro méditerranéen, bien au contraire il l'approfondit, le complète et le légitime; l'euro-méditerranéen n'intègre pas le transméditerranéen mais bien heureusement le suscite et le facilite* ». Pourquoi ne pas adopter cette règle du jeu fonctionnelle pour y voir plus clair ? Elle est assez simple. Mais rien ne dit qu'elle pourra s'appliquer et par là même démontrer le caractère opératoire de cette nouvelle entreprise euro-méditerranéenne.

La suite dira si cette nouvelle répartition des logiques s'imposera et permettra aux Méditerranéens de prendre en mains leur destin commun ou s'ils devront pour cela rester dépendant d'un strict cadre euro-méditerranéen ; la suite dira si le Nord accepte de partager avec le Sud la décision et de conduire en parité avec lui le développement. C'est l'avenir du puzzle euro-méditerranéen qui se joue, ainsi que dans une plus large mesure, celui des relations entre continents. En ce sens l'UPM est un véritable laboratoire de la mondialisation.

Mais en redynamisant le processus de Barcelone et en le prolongeant, l'Union pour la Méditerranée permet déjà d'amorcer une relation nouvelle entre les peuples méditerranéens et leurs voisins ; elle consacre leur appartenance à un espace de vie partagé et illustre l'étroite corrélation de leurs destinées. En facilitant l'expression

d'une solidarité spécifique entre les habitants de l'ensemble du pourtour méditerranéen, l'Union pour la Méditerranée contribue au rapprochement de peuples aux histoires, cultures, religions et économies différentes mais que rassemblent l'évidence d'une responsabilité collective, la nécessité d'un développement sécurisé et l'espoir d'un voisinage pacifié et solidaire. L'Union pour la Méditerranée va-t-elle dès lors créer les conditions d'un véritable espace méditerranéen de sécurité ?

Cet espoir partagé par beaucoup fait de la sécurité, celle des peuples, celle de leur vie quotidienne, l'un des éléments clés du développement du projet.

La sécurité, facteur commun du développement durable de la Méditerranée

Pourtant, et c'est sa fragilité jusqu'à maintenant, l'espace méditerranéen ne rassemble pas facilement ses différents acteurs dans la sérénité, on l'a vu. Perçu bien différemment par ceux qui ne font qu'y passer ou y stationner et ceux qui vivent sur ses différentes rives, il peut même les opposer. Et pour les riverains eux-mêmes la Méditerranée est vécue de façon très variée en termes de conditions de vie, de mobilité, de vulnérabilité au quotidien mais aussi de perspectives de développement. Et ceci varie de façon importante en fonction des différents bassins de cette mer très compartimentée⁴.

Mais ce qui les rapproche tous c'est une inquiétude commune face à un développement incertain et à un avenir peu ou mal sécurisé. Ce qui les unit, c'est peut être une conscience commune de l'inacceptable, une conscience fondée sur une identité et des valeurs communes héritées des mêmes racines. Cet « inacceptable commun » que partagent les Méditerranéens, c'est tout ce qui prend en otage, la vie, la dignité, l'avenir, le développement. Chacun d'entre eux sait qu'il ne peut y avoir de développement efficace et durable dans cette zone partagée si les partenaires (les peuples comme les Etats) ne sont pas assurés, dans leur existence et leurs échanges, d'une sécurité suffisante, d'une sécurité vécue comme un bien commun, comme une nécessité partagée. Et cette sécurité, par nature globale, indivisible, se heurte depuis la fin de la guerre froide à des obstacles vus comme insurmontables, ceux-là même qui ont fini par compromettre le processus de Barcelone. Ces obstacles sont autant de défis dont la communauté internationale est saisie. Une autre approche, complémentaire s'impose donc, plus centrée sur la sécurité quotidienne des peuples que sur la régulation des tensions entre des Etats aux profils si disparates.

Dès lors, l'Union pour la Méditerranée doit pouvoir autrement à la sécurité du bassin et compléter l'action internationale par des objectifs et des projets plus concrets. Elle peut réconcilier les besoins des peuples et les contraintes des États en prenant d'abord en considération la nature des inquiétudes des riverains, la fragilité des situations locales et les vulnérabilités humaines. Elle doit faciliter non seulement leur traitement interne, transméditerranéen, apaiser les tensions du quotidien, rassurer les populations mais favoriser une atmosphère de sécurité en Méditerranée bénéfique pour tous, tout autour du bassin. C'est la condition préalable à l'utilité, à la dynamique et à la pérennité de ce projet ; c'est aussi sa valeur ajoutée. La raison d'être d'un « objectif global de sécurité de la Méditerranée », partagé par tous, réside dans cette inquiétude générale des riverains de la Méditerranée face à l'avenir. La perspective visée est la création de cet espace de sécurité méditerranéen préalable à la solution des obstacles rencontrés et au développement durable. Un tel espace de sécurité partagé peut contribuer à développer une identité commune fondée sur des aires culturelles complémentaires au contact depuis des millénaires et assurer une communauté de destin et d'intérêts partagés. Cette ambition a fait l'objet d'échanges constructifs lors de travaux de recherche conduits à Paris mi-avril en vue du sommet de Paris et résumés ci-après⁵.

Pour répondre aux besoins immédiats de sécurité des populations méditerranéennes et contribuer au développement durable de la Méditerranée, plusieurs priorités d'action concrètes semblent à privilégier immédiatement; d'autres suivront. Elles doivent toutes se décliner en projets concrets. Tout d'abord assurer au quotidien la sécurité humaine des populations, leur sécurité alimentaire et sanitaire, la sécurité économique et environnementale de l'espace commun dont elles tirent leurs revenus. Améliorer leurs conditions de vie, ménager leur avenir collectif et sécuriser leurs parcours et leurs activités dans un contexte environnemental complexe : il faut que chaque Méditerranéen puisse faire des projets, à égalité de dignité et de responsabilité et de sécurité. Ensuite conforter la sécurité des peuples par le développement de leurs échanges interpersonnels, la constitution d'un langage commun de la sécurité, la vision coordonnée des défis du XXIème siècle et la valorisation de la Méditerranée comme espace de solidarité, de partage et d'échanges. Enfin organiser la sécurité de l'espace maritime méditerranéen et faciliter les échanges humains et économiques transméditerranéens générateurs de progrès et de solidarité.

Une dynamique de solidarité, de confiance et de sécurité devrait résulter de la combinaison de ces différentes actions qui visent à faire assurer la sécurité du développement de la Méditerranée principalement par les Méditerranéens eux-mêmes.

Pour atteindre cet objectif, les Méditerranéens disposent heureusement d'un cadre déjà structuré par les travaux européens conduits depuis de nombreuses années. Ce cadre homogène de normes et de règles en développement permanent dans l'Union européenne permet de répondre à l'aspiration démocratique et à la prospérité économique de tous les peuples méditerranéens. En prenant en compte les grands risques du 21^{ème} siècle, le risque alimentaire et sanitaire, le risque de pénurie énergétique, le risque environnemental, le risque financier et leurs conséquences sociales, le cadre européen offre à tous les Méditerranéens une perspective d'homogénéisation paritaire du développement et crée les conditions d'une sécurité durable. C'est la vertu décisive du processus de Barcelone d'y avoir contribué depuis les origines.

La nécessité d'agir en commun pour la sécurité de la Méditerranée conduit maintenant à identifier dans l'héritage du passé des valeurs communes utiles pour développer une vision homogène des défis régionaux du XXI^{ème} siècle et mettre en place des organes exécutifs minimums dans un cadre interétatique. C'est la nouvelle chance qu'offre l'UPM à tous les Méditerranéens. Tous les outils nécessaires vont porter la marque des Méditerranéens, refléter leur spécificité et s'inscrire dans une relation de subsidiarité avec leurs équivalents de l'Union européenne, de la Ligue arabe et de l'UMA. Ils vont constituer l'embryon du futur système régional de sécurité à établir le jour venu pour gérer le carrefour méditerranéen. Ces instruments conduiront à un espace de sécurité méditerranéen ; ils créeront le climat de confiance nécessaire au règlement pacifique des contentieux territoriaux et communautaires qui ont pris en otage la passerelle méditerranéenne depuis la guerre froide.

Cette problématique est au cœur du développement sécurisé et durable de la Méditerranée. Aux Méditerranéens de trouver leur voie originale pour y parvenir, rapidement.

Notes

1. Voir « l'intelligence de la Méditerranée » in Research paper n°2 – Avril 2004 (www.ndc.nato.int)
2. Lancé à Rome le 20 décembre 2008. Citation : « convaincus du fait que la Méditerranée, creuset de culture et de civilisation, doit reprendre son rôle de zone de paix, de prospérité, de tolérance, le Président de la République Française, le Président du Conseil de Ministres de l'Italie et le Président du Gouvernement de l'Espagne se sont réunis à Rome le 20 décembre 2007 pour réfléchir ensemble aux lignes directrices du projet d'Union pour la Méditerranée. L'Union pour la Méditerranée a pour vocation de réunir Europe et Afrique autour des pays

riverains de la Méditerranée et d'instituer un partenariat sur un pied d'égalité entre les pays du pourtour méditerranéen. La valeur ajoutée de l'Union pour la Méditerranée devrait résider d'abord dans l'élan politique qu'elle devrait donner à la coopération autour de la Méditerranée et à la mobilisation des sociétés civiles, des entreprises, des collectivités locales, des associations et des ONG. L'Union pour la Méditerranée a vocation à être le cœur et le moteur de la coopération en Méditerranée et pour la Méditerranée. Elle devrait viser à rendre plus claires et visibles les actions que les différentes institutions développent en faveur de la Méditerranée. L'Union devrait être fondée sur le principe de la coopération et non sur celui de l'intégration ... ».

3. La quasi-totalité des chefs d'Etat et de gouvernement concernés, à l'exception des monarques et du président libyen, y ont participé. De nombreux apartés ont ponctué ce rassemblement important et notamment des rencontres entre protagonistes des conflits du Moyen Orient. La présence des présidents syrien et libanais a permis un début de normalisation de leurs relations conflictuelles. Le prochain sommet de ce genre devrait avoir lieu dans 2 ans, vraisemblablement sous présidence espagnole.
4. Voir note n°2
5. Voir les actes du colloque dans le cahier n°6 du CEREM, paru en octobre 2008.